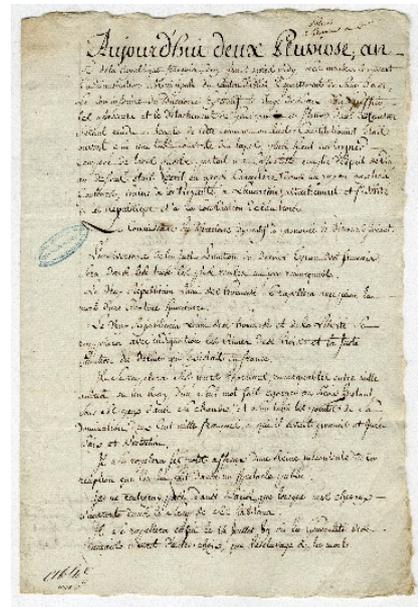




## La fête de la « juste punition du dernier roi des Français »



Archives départementales des Yvelines, cote 11421.

Aujourd'hui deux pluviôse, an six de la République française, deux heures après midi, les membres composant l'administration municipale du canton d'Ablis, département de Seine-et-Oise, le commissaire du directoire exécutif, le juge de paix, son greffier, les assesseurs et détachement de gendarmerie en station dans ce canton s'étant rendu au temple de cette commune où l'acte constitutionnel était ouvert sur une table couverte d'un tapis, plus haut un trépied composé de trois fusils portait une cassolette remplie d'esprit de vin au-dessus était écrit en gros caractère dans un rayon aux trois couleurs, haine à la royauté, à l'anarchie, attachement et fidélité à la République et à la constitution de l'an trois.

Le commissaire du directoire exécutif a prononcé le discours suivant.

L'anniversaire de la juste punition du dernier tyran des français sera dans les temps les plus reculés un jour remarquable.

Le vrai républicain l'ami des hommes se rappellera avec peine la mort d'une créature humaine.

Le vrai républicain l'ami des hommes et de la liberté se rappellera avec indignation les crimes des rois et la juste punition du dernier qui existait en France.

Il se rappellera des jours d'horreurs remarquables entre mille autres où un roy d'un seul mot fait égorger au même instant sous ses yeux dans sa chambre et sur tous les points de sa domination, deux cent mille français à qui il avait promis et juré paix et protection.

Il se rappellera les mots affreux d'une reine mécontente de la réception que l'on lui fait dans un spectacle public.

Je ne rentrerai pas dans Paris que lorsque mes chevaux nageront dans le sang de ses habitants.

Il se rappellera enfin le 14 juillet 89 où la généralité des français n'avait d'autre choix que l'esclavage ou la mort.

Retracer les crimes de la tyrannie en France serait retracer l'histoire journalière de 1400 ans.

Citoyens que chaque fonctionnaire public adresse ici à l'Être Suprême ses serments de haine à la royauté, que chaque citoyen répète avec moi le serment.

Ensuite il a mis le feu à la cassolette et a prononcé à haute et intelligible voix le serment de haine à la royauté et à l'anarchie, attachement et fidélité à la République et à la constitution de l'an trois.

Lequel serment a été prononcé aussi à haute voix et individuellement par tous les citoyens.

[S'en suit la liste des noms et fonction des personnes présentes]

Ensuite le commissaire du directoire a invité tous les assistants à invoquer la colère de l'Être Suprême contre les parjures.

Rentré à l'administration le présent procès-verbal a été rédigé et signé.